

Bédarrides

www.ville-bedarrides.com
04.90.33.01.48



**FACE AU DANGER,
ADOPTÉZ
LES BONS REFLEXES**



**Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs**

Septembre 2025



Chères Bédarridaises, chers Bédarridais,

Notre belle commune nichée au cœur du Vaucluse, est un lieu où il fait bon vivre. Entourés par des paysages pittoresques, imprégnés d'une histoire riche et d'une communauté dynamique, nous sommes fiers de notre cadre de vie. Cependant, il est de notre devoir de vous informer sur les risques majeurs qui peuvent potentiellement affecter notre quotidien.

Notre territoire, aussi magnifique soit-il, n'est pas à l'abri des aléas naturels. Les inondations, surtout, les incendies de forêt, les séismes et d'autres phénomènes peuvent survenir et impacter notre sécurité et notre bien-être. Face à ces réalités, la prévention et la préparation sont essentielles.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) que vous tenez entre vos mains est un outil majeur dans notre démarche de sensibilisation et de protection. Il vise à vous informer sur les risques auxquels nous sommes exposés, à vous donner les clés pour les anticiper et à vous fournir des recommandations pour réagir en cas d'urgence.

Il est de notre responsabilité collective de nous engager dans une culture de prévention. Nous encourageons chacun d'entre vous à prendre connaissance de ce document, à en discuter en famille et à vous préparer en conséquence. Ensemble, nous pouvons réduire les risques et renforcer notre résilience face aux événements imprévus. Soyons prudents et vigilants !

Principales dates :

1616, 1686, 1951

SEPTEMBRE 1992

1993, 1994, 2002, 2003 et 2008

Jean BÉRARD



Bédarrides est arrosé par les sept rivières suivantes : l'Ouvèze, la Seille, la Sorgue d'Entraigues, la Sorgue de Velleron, la Vallat miant, la grande Levade et l'Auzon. Cette commune est ainsi surnommée la « *ville aux rivières* » ou « *la ville aux sept rivières* ».



Directeur de la publication : Jean Bérard

Rédaction : Isabelle Ducry, adjointe au Maire & le service communication

Conception graphique et mise en page : service communication

Photos : service communication

Renseignements : service communication

E-mail : communication@bedarrides.eu - **Tél :** 04 90 33 01 48

SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?.....	p4
La prévention.....	p5
PREDICT.....	p5
L'aménagement du territoire.....	p6
La météo.....	p7
Vigilances crues.....	p8
Le Plan communal de Sauvegarde.....	p9
Les inondations.....	p10
Orages et tempêtes.....	p11
Le risque sismique.....	p12
Le risque feux de forêt.....	p13
Le grand froid.....	p14
La canicule.....	p15
Le risque industriel, nucléaire et technologique.....	p16
Le risque de transport de matières dangereuses.....	p17
Alerte à la population en cas de risques majeurs.....	p18
Les principales consignes à retenir.....	p19
Les numéros utiles.....	p20



INONDATION



SÉISME



INDUSTRIEL



RUPTURE
DE BARRAGE



TRANSPORT DE
MATIÈRES DANGEREUSES



QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

DÉFINITION

Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou lié aux activités humaines, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

L'existence d'un risque majeur est liée :

- D'une part à la présence d'un événement, qui est la manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique.

- D'autre part à l'existence d'enjeux, qui représentent l'ensemble des personnes et des biens pouvant être affecté par un phénomène. Les conséquences d'un risque majeur sur les enjeux se mesurent en terme de vulnérabilité.

Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité.

Les symboles des principaux risques sur la commune de Bédarrides :



inondation rapide



feux de forêt



sismicité



activités
industrielles



chute abondante
de neige



LA PRÉVENTION

La prévention regroupe l'ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour réduire les effets d'un phénomène prévisible, tant sur les biens que sur les personnes.

Outre les professionnels (gestionnaires d'établissements recevant du public, professionnels du bâtiment), le milieu associatif, la communauté scolaire, les maires et leurs équipes municipales, chaque citoyen est acteur principal de sa propre sécurité.

Chacun doit prendre l'initiative de s'informer par l'intermédiaire des médias, d'internet, de la mairie, sur les risques encourus, les consignes de sécurité à appliquer et les mesures de protection à adopter.

A conserver à domicile :

- **Lampe torche avec piles**
- **Radio portable avec piles**
- **Eau potable**
- **Papiers personnels et bancaires**
- **Vêtements de rechange**
- **Objets précieux**
- **Médicaments urgents**
- **Couvertures**
- **Matériel de confinement**
(scotch, planche de bois...)
- **Agglos**

PREDICT

Face aux risques d'inondation, le Maire et les services municipaux ont la charge d'anticiper en prenant les dispositions nécessaires pour prévenir au mieux ces risques, et en période de crise, de prendre les décisions adéquates pour assurer au mieux l'organisation des secours. Or l'expérience a montré qu'en période d'alerte ou de crise, les informations dont disposent les communes – via la Préfecture ou Météo-France – ne sont pas suffisamment précises pour appréhender correctement l'événement à l'échelle locale. Face à ce constat, la commune de Bédarrides dispose d'un accès réservé à un pôle d'expertise qui permet de mieux anticiper et gérer localement les périodes de crise liées aux risques d'inondation.

Ainsi, la société PREDICT a été désignée pour assurer auprès du Maire une mission d'assistance et d'aide à la décision mobilisable 24h/24 en période de crise : cet organisme, qui regroupe des spécialistes en météorologie et en hydrologie, surveille en temps réel et en continu les événements météorologiques et intervient dès lors que la commune risque d'être exposée à un risque d'inondation. Le Maire dispose alors d'informations très détaillées sur l'événement en cours et bénéficie de conseils sur l'opportunité de mettre en œuvre d'éventuelles mesures de sauvegarde ou de secours.



L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

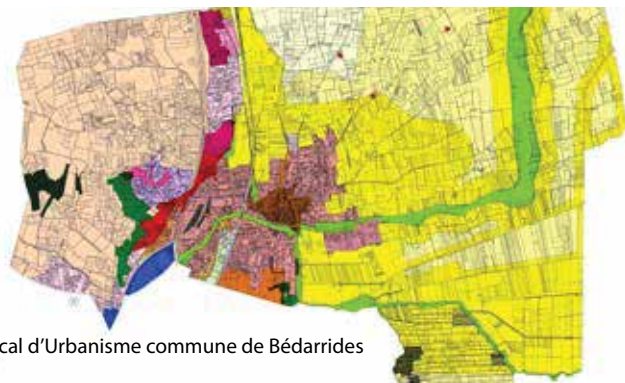
Il est nécessaire de maîtriser l'aménagement du territoire (ex : éviter d'implanter des quartiers nouveaux dans des zones d'aléa fort), de diminuer les risques dans les zones sensibles et la vulnérabilité des zones déjà urbanisées.

● A l'échelle intercommunale :

Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) définissent les orientations de développement dans lesquelles les risques doivent être pris en compte, sans les aggraver, ni s'opposer aux mesures de prévention et de réduction.

● A l'échelle communale :

Le Plan Local d'Urbanisme(PLU), ancien Plan d'Occupation des Sols (POS), doit être compatible avec le SCOT. Il fixe les servitudes d'utilisation des sols (interdiction ou autorisation de construire sous conditions). Il définit un projet d'aménagement et de développement durable en adéquation avec les risques identifiés.



Le Plan Local d'Urbanisme commune de Bédarrides

● La Préfecture :

Les services de la Préfecture établissent le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), à partir d'une connaissance affinée du risque, précisant les règles et périmètres d'urbanisme et valant servitude d'utilité publique.



LA MÉTÉO

Une carte de vigilance météorologique est élaborée deux fois par jour par les services de météo France. Elle attire l'attention sur la possibilité d'occurrence de phénomènes météorologiques dangereux. Quatre niveaux de vigilance ont été définis. Comme pour la vigilance crue. Aux niveaux 3 et 4 (orange et rouge) sont associées des consignes de comportement à adopter. Si la carte de vigilance comporte au moins une zone orange ou rouge, un bulletin régional de suivi de phénomène exceptionnel est émis par le centre météorologique interrégional (cmir) concerné, précisant l'évolution du phénomène, sa trajectoire, son intensité et sa fin. La carte de vigilance est consultable sur **www.meteofrance.com**.

Niveau 1 : VERT

Situation normale. Pas de vigilance particulière.

Niveau 2 : JAUNE

Il faut être attentif si on pratique des activités sensibles au risque météorologique. Des phénomènes habituels dans la région, mais qui peuvent être dangereux, sont prévus. Ecouter la radio et les avis météorologiques.

Niveau 3 : ORANGE

Il faut être très vigilant, des phénomènes dangereux sont prévus. Se tenir au courant de l'évolution et suivre les conseils émis. Les différents services sont mis en alerte. Ils vérifient leurs systèmes d'alerte et mobilisent leurs moyens opérationnels. Les médias sont alertés. Tenez-vous au courant de l'évolution et suivez les conseils émis. Evitez les déplacements, sauf si vous y êtes absolument obligé. Respectez les consignes de sécurité.

Niveau 4 : ROUGE

Une vigilance absolue s'impose. Des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Il faut se tenir régulièrement informé de l'évolution et se conformer aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics. Restez dans un lieu protégé. Evitez absolument tout déplacement. Tenez-vous régulièrement informé de l'évolution. Conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.

La commune de Bédarrides est concernée par les risques : vent violent, orages et fortes précipitations, canicule, chutes de neige et grand froid.



VIGILANCE CRUES

Une carte de vigilance relative aux risques de crue est élaborée deux fois par jour par le service de prévention des crues (SPC). Elle est consultable sur le site : **www.vigicrues.ecologie.gouv.fr**. Elle attire l'attention sur la possibilité de survenance de phénomènes de crues. L'information, pour chaque département, est donnée par quatre couleurs (vert, jaune, orange, rouge) qui indiquent le niveau de vigilance nécessaire.

Niveau 1 : VERT

Situation normale. Pas de vigilance particulière.

Niveau 2 : JAUNE

Débordements localisés, coupures ponctuelles de routes, maisons isolées touchées, perturbation des activités liées aux cours d'eau. Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées. Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable. Tenez-vous informé.

Niveau 3 : ORANGE

Débordements généralisés, circulation fortement perturbée, évacuations. Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes. Mettez-vous à l'abri. Limitez tout déplacement sauf si nécessaire, et dans ce cas, respectez la signalisation routière. Tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio...). Veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (meubles, produits toxiques, appareils électriques...).

Niveau 4 : ROUGE

Crue rare et catastrophique. Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens. Mettez-vous à l'abri et suivez les consignes de sécurité des pouvoirs publics. Évitez absolument tout déplacement. Tenez-vous informés de l'évolution de la situation (radio...). Veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (meubles, gaz, eau...).





INONDATIONS

Définition :

Une inondation est une montée des eaux, plus ou moins rapide, dans une zone habituellement hors d'eau.

L'alerte :

Un système de pré-alerte, puis d'alerte, permet au Préfet d'avertir le Maire, les services de Gendarmerie et Police de l'évolution de la crue.

Les bons reflexes lors d'une inondation :

- Déplacez les voitures dans les hauteurs du village.
- Montez ou surélevez les meubles.
- Faites une réserve d'eau potable.
- Fermez les portes, fenêtres et aérations.
- Fermez le gaz et l'électricité.
- Mettez les produits toxiques au sec.
- Consultez la carte de vigilance de Météo France (www.meteofrance.com).
- Accédez le cas échéant au premier étage de l'habitation.
- Restez informé en écoutant la radio (France Bleu Vaucluse 98.8 ou 100.4 FM). (<http://www.francebleu.fr/liste/france-bleu-vaucluse>)
- Evitez de vous déplacer dans les zones à risques.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer au danger, les enseignants s'en occupent.
- Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.
- Suivez les consignes des pouvoirs publics et de la municipalité.
- Après inondation : aérez et désinfectez les locaux.
- Évaluez les dommages et renseignez vous auprès de votre assureur.
- Ne rétablissez l'électricité que sur une installation sèche.
- Chauffez dès que possible.
- Assurez-vous que l'eau du robinet soit potable (mairie).



A retenir :

Inondation





ORAGES ET TEMPETES

Prévention :

Météo France surveille les événements météorologiques, la difficulté réside dans la précision de la prévision de l'intensité et la localisation. En cas d'alerte, les niveaux de vigilance orange ou rouge provoquent l'avis de bulletins de suivi par les médias.



Les bons reflexes :

- Rentrez les animaux ainsi que le matériel et les objets susceptibles d'être emportés.
- Gagnez un abri en dur, fermez portes et volets.
- Débranchez les appareils électriques et antennes de télévision.
- Evitez les déplacements.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Signalez sans attendre aux pompiers les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

A retenir :

Tempête





SISMICITÉ

Définition :

Un séisme ou tremblement de terre correspond à un mouvement de plaques en profondeur. Ce mouvement s'accompagne d'une libération soudaine d'une grande quantité d'énergie dont une partie se propage sous la forme d'ondes sismiques occasionnant la vibration du sol.

BEDARRIDES est classé en zone 1A (risque très faible). Ce zonage correspond à une sismicité ne se traduisant qu'exceptionnellement par la destruction de bâtiments.

Les bons reflexes en cas de séisme :

A l'intérieur :

- Éloignez vous des fenêtres et abritez-vous sous un meuble solide, contre un mur ou une colonne porteuse.
- Protégez-vous la tête avec les bras.
- Ne fumez pas.



À l'extérieur :

- Protégez-vous la tête avec les bras.
- Éloignez vous des bâtiments, lignes électriques et tout élément susceptible de s'effondrer. A défaut abritez-vous sous un porche.
- En voiture : arrêtez vous, si possible à distance de constructions et lignes électriques.
- Coupez le moteur et attendez la fin des secousses à l'intérieur de votre véhicule.

A la fin des secousses :

- Coupez le gaz, l'électricité et l'eau.
- Évitez flammes et étincelles.
- Evacuez immédiatement le bâtiment (en prévention d'autres secousses) en emportant papiers personnels, vêtements chauds et médicaments indispensables.
- N'utilisez pas les ascenseurs.

A retenir :

Séisme





LES FEUX DE FORÊT

85% des départs de feux sont d'origine anthropique (du fait de l'homme) : malveillance, brulage de végétaux non contrôlé, les barbecues sauvages, les jets de mégots de cigarettes, les dépôts d'ordures sauvages,... et **15%** ont une cause naturelle (foudre).

La prévention :

Débroussaillage.

Un arrêté préfectoral fixe et précise les règles qui incombent aux propriétaires ou ayants-droits :

Aux abords des constructions, chantiers, travaux ou installations sur une profondeur de 50 mètres, et de 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès. Il est à noter que la notion de débroussaillage comprend l'enlèvement des branches situées à moins de 3 mètres d'un mur ou surplombent le toit d'une construction.

Les bons reflexes en cas de feu de forêt :

- Si vous êtes témoin, informez le plus clairement possible les pompiers (18 ou 112 portable)
- Repérez les chemins d'évacuation, les abris.
- Prévoyez les moyens de lutte (points d'eau, matériel..).
- Débroussailliez autour de la maison.
- Proscrivez le stockage de gaz et tas de bois à proximité des habitations.
- Fermez les portes, fenêtres pour éviter les appels d'air.
- Bouchez avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air et arrêtez la ventilation (la fumée arrive avant le feu).
- Dégagez les voies d'accès et les chemins.
- Fermez les bouteilles de gaz.
- Suivez les instructions des pompiers.
- Si vous êtes propriétaire de points d'eau (piscine, bassin..) et de matériels (longs tuyaux d'arrosage, pompes,...) rendez les accessibles aux services de secours.

A retenir :

Feu
de forêt





GRAND FROID

Rare dans notre région, mais provoquant des perturbations importantes car les structures ne sont pas toujours adaptées et la population peu habituée.

Conseils de comportement :

- Informez-vous sur le risque, sa fréquence et son importance.
- Ecoutez les informations : radios locales (poste à piles) et les média.
- Consultez la carte de vigilance de Météo France.
- Protégez-vous des chutes en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile.
- Faites une provision d'eau potable.
- Evitez de prendre la route surtout avec un véhicule non équipé.
- Prévoir des vivres et du matériel de secours en cas de confinement demandé par les autorités.
- Protégez vos canalisations d'eau contre le gel.
- Soyez prudent et vigilant si vous devez absolument vous déplacer.
- Respectez scrupuleusement les déviations et les consignes de circulation.
- Ne touchez en aucun cas les fils électriques tombés au sol.
- Signalez votre départ et votre lieu de destination à vos proches.
- Prévoyez des vivres et matériels de secours en cas d'attente sur la route à bord de votre véhicule.
- Si vous devez sortir veillez à un habillement adéquat.
- Portez attention à l'habillement des personnes dépendantes.



LA CANICULE

Les enfants, les personnes âgées, malades, sous traitement médicamenteux sont les plus vulnérables.

Conseils de comportement :

- Buvez au moins 1,5 l d'eau par jour.
- Alimentez-vous normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres.
- Aérez la nuit.
- Utilisez ventilateur et climatisation.
- Mouillez-vous le corps et le visage plusieurs fois par jour.
- Si vous êtes victime d'un « coup de chaud », faites le 15.

Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour
tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).

Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.

Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.

Je ne reste pas en plein soleil.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je ne consomme pas d'alcool.

Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.

Je prends des nouvelles de mon entourage.



RISQUE INDUSTRIEL, NUCLÉAIRE ET TECHNOLOGIQUE

Notre commune est située à proximité de : **5** établissements (Seveso seuil haut) basés sur Bollène, Sorgues et le Pontet, **1** établissement (Seveso seuil bas) à Caderousse, plusieurs sites de types dépôts de poudres et explosifs, et proche de 2 sites nucléaires (Tricastin et Marcoule).

Précautions :

- Fermez les portes, fenêtres, aérations.
- Arrêtez les ventilations.
- Ne fumez pas, ne provoquez pas d'étincelle.
- Suivez les instructions des pompiers
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école.
- Ecoutez la radio.
- Si vous n'êtes pas chez vous, rendez-vous dans un endroit sur (le plus proche).



A retenir :

Risque
industriel





RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

De part sa situation le long de la vallée du Rhône, notre commune est traversée par nombre de transporteurs de transit ou desserte de matières dangereuses, produits inflammables, explosifs, toxiques, corrosifs ou radioactifs par voie routière, ferroviaire ou par canalisation.

Précautions :

- Idem risque technologique
- Si vous êtes témoin d'un accident, faites le 18 et éloignez-vous de la zone de danger.

PICTOGRAMMES DE DANGER



Explosif



Inflammable



Comburent



Gaz sous pression



Corrosif



Toxique



Toxique, irritant,
sensibilisant, narcotique



Sensibilisant,
cancérigène, mutagène,
reprotoxique



Danger pour
l'environnement

A retenir :

Transport de
Matières
Dangereuses





Formulaire d'inscription Système d'alerte téléphonique

Face à un risque majeur (inondations, intempéries niveau orange ou rouge, incendies...), le système d'alerte est déclenché.

Vous serez prévenus directement par téléphone, via un message vocal qui vous transmet des informations officielles.

Vous êtes automatiquement inscrit si votre numéro est dans l'annuaire.

Si vous souhaitez ajouter un autre numéro de téléphone fixe ou mobile, ou une adresse électronique, complétez le formulaire et retournez-le à l'accueil de la Mairie.

Je désire m'inscrire ☐ ou apporter une modification ☐

Civilité* : Madame ☐ Monsieur ☐

NOM * : Prénom * :

Date de naissance* : / /

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Nombre d'occupants habituels* :

Téléphone fixe 1* :

Téléphone fixe 3 :

Téléphone mobile 1 :

Courriel @ 1 :

Téléphone fixe 2 :

Téléphone fixe 4 :

Téléphone mobile 2 :

Courriel @ 2 :

**les Champs en gras doivent être obligatoirement remplis*

Les informations recueillies dans le présent document seront traitées conformément
à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978.

En signant et retournant ce document j'autorise la Ville de Montoux à intégrer mes données personnelles dans le fichier du système d'alerte à la population, lui permettant de m'avertir des éventuels risques pouvant menacer mon habitation, mon quartier ou mon lieu de travail.

POUR ÊTRE ENREGISTRÉ, CE DOCUMENT DOIT ÊTRE RETOURNÉ À LA MAIRIE DE BÉDARRIDES

Fait à :, le Signature (obligatoire)

A retenir :

Les principales consignes

Inondation



Mouvement de terrain



Feu de forêt



Séisme



Tempête



Avalanche



Risque industriel



Risque nucléaire



Transport de Matières Dangereuses



Pour en savoir plus :

Mairie de Bédarrides

BP 85

84370 Bédarrides

Tel : 04 90 33 01 48

Courriel : accueil@bedarrides.eu

Préfecture de Vaucluse :

www.vaucluse.gouv.fr



Numéros utiles

Sapeurs-Pompiers (depuis un fixe)	18
Numéro européen des secours	112
Gendarmerie	17
SAMU	15
SAMU social	115
SOS médecin	3624
Dépannage EDF	0810 333 584
Dépannage GAZ	0800 473 333
Centre anti poisons	04 91 75 25 25
Météo France	0892 684 284
Préfecture de Vaucluse	04 88 17 84 84
Centre hospitalier d'Avignon	04 32 75 33 33
Centre hospitalier d'Orange	04 90 11 22 22
Police municipale	04 90 33 55 97



Site Internet : www.ville-bedarrides.com